Paris, le 14 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Abattoirs : le scandale de trop !

Les images tournées à l'abattoir d'Alès (Gard) et dévoilées ce jour par l'association L214 ne surprennent pas l'OABA. Certaines des mauvaises pratiques et des manquements à la réglementation, mis aujourd'hui en lumière, avaient déjà été relevés par notre association lors de ses visites de 2013 (dispositif de contention mal adapté aux chevaux) et de 2008 (reprise de conscience chez les porcs lors de la phase de saignée). Aucune constatation n'a pu être faite récemment puisque nos demandes de visite à l'abattoir d'Alès cet été ont été refusées. Nous comprenons mieux pourquoi…

Les constats de L214 viennent ainsi appuyer ceux de l'OABA qui dénonce depuis de nombreuses années la trop rare présence des inspecteurs vétérinaires au poste d'abattage (manipulation des animaux, étourdissement, saignée). Une présence jugée également insuffisante voire inexistante dans certains abattoirs selon les rapports les plus récents de l'OAV (Office Alimentaire et Vétérinaire) de la Commission européenne.

En juillet 2013, la mission sénatoriale d'information sur la filière viande, consciente des violations répétées aux textes assurant l'hygiène et la protection animale en abattoirs, avait d'ailleurs préconisé d'« *Imposer des contrôles physiques des vétérinaires au poste d'abattage, pour toutes les espèces et suivre les incidents d'étourdissement ou d'égorgement* » : proposition n° 39 du rapport final).

Force est de constater et de regretter que le ministère de l'Agriculture n'a donné aucune suite à ce rapport, préférant écouter certains responsables de la filière viande tout en continuant d'ignorer les demandes des associations de protection animale.

Au-delà du cas de l'abattoir d'Alès, pour lequel des poursuites judiciaires ne manqueront pas d'être engagées par les associations de protection animale, l'OABA demandera le 5 novembre prochain, lors du Comité « Bien-être animal » du CNOPSAV (Conseil National d'Orientation des Politiques Sanitaires Animales et Végétales) à ce que la Brigade Nationale d'Enquêtes Vétérinaires et la Mission d'Audit Sanitaire de la Direction Générale de l'Alimentation soient saisies aux fins d'inspections dans tous les abattoirs.

Pour le docteur vétérinaire Jean-Pierre KIEFFER, Président de l'OABA : « Le ministre de l'Agriculture nous promet pour la période 2015-2020, une stratégie de la France pour le bien-être des animaux. Il est urgent qu'elle débute par un contrôle renforcé de tous nos abattoirs ».

Contact presse : Frédéric FREUND – 01 43 79 46 46